« La Petite Fureur »

UN CONCOURS de la Communauté française pour promouvoir la lecture chez les ENFANTS DE 3 à 13 ANS et mettre en valeur les auteurs et illustrateurs de Wallonie et de Bruxelles.

Jusqu'au 1er mars 2010

© Illustration : Emile Jadoul

Enseignants, parents… vous voulez participer avec vos élèves ou vos enfants au concours « La Petite Fureur »? Rien de plus simple !

Il suffit pour les enfants de choisir l'un des douze livres d'auteurs et illustrateurs belges sélectionnés et de prolonger leur lecture par la forme artistique de leur choix : un dessin, un collage, une fiction, un poème, une adaptation théâtrale ou musicale… tout est permis SAUF les réalisations en trois dimensions.

Des bons de réduction « La Petite Fureur » pour les écoles

Vous êtes enseignant(e) et vous souhaitez participer avec vos élèves à « La Petite Fureur » ? Des bons de réduction valables dans les librairies labellisées de la Communauté française sont disponibles dans un nombre limité.

Pour les obtenir, introduisez jusqu'au 15/11/09 votre demande à la Communauté française (Karine Magis - Service général des lettres et du Livre du Ministère de la Communauté française - secteur jeunesse - rue Louvrex 46b - 4000 Liège - karine.magis@cfwb.be).

Retrouvez la liste des librairies labellisées sur www.culture.be

le libraire

Bibliothèques publiques

Les bibliothèques publiques de la Communauté française participent également à « La Petite Fureur » en mettant à disposition les ouvrages sélectionnés et en organisant des animations. Renseignez-vous auprès de votre bibliothèque de quartier : www.bibliotheques.be

De nombreux prix à gagner

De nombreux prix à gagner offerts par le Service général des Lettres et du Livre de la Communauté française, l'IBBY, les éditions Bayard, Casterman, Esperluète, Pastel & l'Ecole des Loisirs ; les librairies labellisées Am Stram Gram à Uccle, La Licorne à Uccle, Le Rat conteur à Woluwe-Saint-Lambert, Le Baobab à Braine l'Alleud, Molière à Charleroi et Siloë à Tournai.

Et en plus des guides Famidoo Kids pour les classes lauréates.

Coordination du concours :
Le Wolf - www.lewolf.be
La Maison de la littérature de jeunesse
18 rue de la Violette à 1000 Bruxelles.
Renseignements : 02/512 12 30 info@lewolf.be

graphisme : www.bubblemint.be

CULTURE LETTRES ET LIVRE

LE WOLF · FAMIDOO.be · IBBY · Le Ligueur · DJECO

Sélection « La Petite Fureur » 2009

3/5 ans

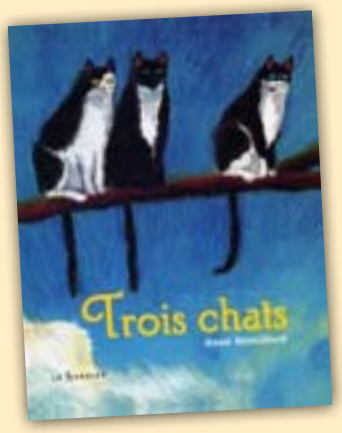

Trois chats
Anne Brouillard
Le Sorbier, 12,50€

Le requin du bocal
Emmanuelle Eeckhout
Pastel, 10,50€

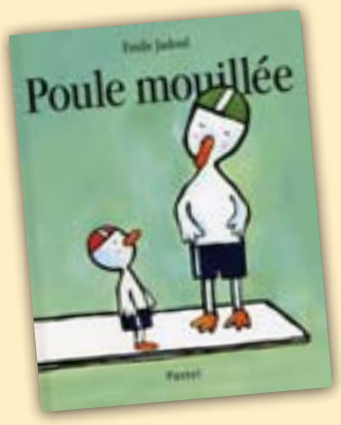

Poule mouillée
Emile Jadoul
Pastel, 12€

6/8 ans

La petite marionnette
Gabrielle Vincent
Casterman, 15€

Comme mon père me l'a appris
Rascal
Pastel, 10€

Petites histoires pour les enfants qui s'endorment très vite
Carl Norac et Thomas Baas
Sarbacane, 14,50€

9/11 ans

Costa Belgica
Geneviève Casterman
Esperluète, 9€

Les moindres petits choses
Anne Herbauts
Casterman, 13,95€

Contes de Flandre
Contes choisis, traduits et adaptés
par Maurice Lomré & illustrés
par Philippe Dumas
Ecole des Loisirs, coll. Neuf, 8€

12/13 ans

La nuit du visiteur
Benoît Jacques
Benoît Jacques Books, 17€

Le Barbouti
Eric Durnez
Lansman, 7€

Envol pour le paradis
Jean-Marie Defossez
Bayard, 10,90€

BULLETIN DE PARTICIPATION À COLLER AU DOS DE CHAQUE ÉPREUVE

Livre choisi .....

Nom & prénom de l'enfant .....

..... Âge .....

Adresse .....

.....

Tél. ..... email : .....

à compléter également si le concours est réalisé à l'école ou en bibliothèque

École/bibliothèque: ..... Classe .....

Nom de l'enseignant/animateur ..... Tél. .....

Adresse de l'école/bibliothèque .....

.....

..... email : .....

Règlement

« La Petite Fureur » est un concours sans obligation d'achat, ouvert aux enfants de 3 à 13 ans. Le bulletin de participation dûment complété sera collé au dos de chaque épreuve. Tout bulletin illisible ou incomplet sera considéré comme nul. Les photocopies des bulletins de participation sont acceptées. Il ne sera admis qu'une seule épreuve par participant. Les auteurs et illustrateurs sélectionnés pour le concours, souverains dans leurs décisions, détermineront les gagnants. Seuls les lauréats seront avertis par courrier. La liste des lauréats sera publiée dans Le Ligueur. Elle se trouvera également en avril 2010 sur le site de la Communauté française: www.fureurdelire.cfwb.be

Il ne sera pas possible d'obtenir l'échange ni la contre-valeur en espèces des prix. Ceux-ci seront exclusivement distribués lors de la Remise des Prix organisée en mai 2010. Chaque concurrent autorise l'utilisation de ses nom et adresse ainsi que la publication de son texte ou dessin dans toute action publicitaire ou promotionnelle liée au présent concours sans ouvrir d'autres droits que le prix gagné. Le simple fait de participer entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Les épreuves doivent être envoyées accompagnées du bulletin de participation dûment complété et collé au dos de chaque épreuve avant le 1 mars 2010 au: SGLL – secteur jeunesse du Ministère de la Communauté française - Karine Magis - Rue Louvrex 46B à 4000 Liège Ou au Wolf – Rue de la Violette 18 à 1000 Bruxelles